



Décembre 2014

### Sommaire

Adhésion & propositions 2015	2
L'Europe en régions	3
Perspectives 2014-2020	4
Actualité des politiques environnementales européennes	4
Règlement sur les espèces exotiques envahissantes	5
Mouvement à la Commission	6
Actualité des financements européens et nationaux	6
Ressources et documents	9
Dans le JO de l'Union européenne	9
Communications, SWD	10
Avis de marchés	11

### Edito

Notre lettre d'information n° 66 présente toutes les actualités des programmes et des financements européens de l'environnement, du développement durable et de l'énergie de ces trois derniers mois. Vous y trouverez notamment plusieurs articles et commentaires sur des rapports de la Cour des comptes qui traitent de la gestion financière du budget de l'UE et de la qualité de l'air.

Un article entier a été consacré au nouveau règlement relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE). Les adhérents à Enviropea peuvent retrouver cet article sur notre site internet dans l'espace privé qui leur est réservé et qui est accessible grâce à leurs identifiants respectifs.

La lettre comprend aussi un récapitulatif des changements à la Commission et les dernières actualités. En cette fin d'année c'est aussi l'heure des bilans; bilan du dernier appel LIFE+ 2013 et du premier appel LIFE de la programmation 2014-2020, un bilan du 7ème PCRD et des premiers résultats d'Horizon 2020.

Nous avons accordé une place importante dans cette lettre au renouvellement de notre campagne d'adhésion et aux propositions d'intervention d'Enviropea en 2015. En cette fin d'année c'est l'occasion de détailler notre démarche et nos interventions pour contribuer aux objectifs d'Enviropea; faire connaître et comprendre les politiques européennes de l'environnement, de l'énergie et du développement durable et aider les porteurs de projets dans leurs démarches pour mobiliser les financements européens qui contribuent à la mise en œuvre de ces politiques. De plus, 2015 est la première année de la mise en œuvre complète de la nouvelle programmation et il nous a paru d'autant plus pertinent de mettre en avant nos missions.

**En vous souhaitant une très bonne lecture et de très Bonnes Fêtes de fin d'année.**

Enviropea vous souhaite

une très bonne année

2015



Campagne d'adhésion  
Nouvelles initiatives et propositions d'intervention  
pour la période 2014-2015



Nous évoluons, adhérez et évoluez avec nous !

Enviropea poursuit sa démarche d'adhésion lancée fin 2013 avec, pour la période 2014-2015, la volonté de **s'impliquer davantage** dans les projets de ses adhérents. Cela nous conduit à développer de **nouvelles initiatives** qui prennent notamment en compte la mise en place effective, durant cette période, des programmes opérationnels régionaux et nationaux des fonds structurels (FEDER, FSE, FEADER et FEAMP – ensemble « FESI »), des programmes INTERREG et des nouveaux appels Horizon 2020 et LIFE.



### Adhésion

L'adhésion à Enviropea vous permettra de bénéficier d'une 1/2 journée de bilan, conseil pour d'échanger sur votre activité, vos besoins en termes de financement, votre « potentiel européen », vos projets pour l'avenir et les possibilités d'un accompagnement plus approfondi de votre structure. Vous recevrez aussi régulièrement des informations pertinentes et vous aurez accès aux documents de l'espace adhérents de notre site internet.



### Mission stratégie européenne

Cette intervention a pour but de vous aider à développer au sein de votre organisation une stratégie européenne et notamment de comprendre à la fois les politiques européennes et les programmes financiers correspondants, sous forme de rencontre individuelle ou de formation. Elle conduira à une évaluation de la situation de votre organisation et de ses projets vis à vis des priorités des politiques et des exigences des programmes pour aboutir à la définition d'une stratégie d'accès aux programmes et instruments les plus adaptés incluant l'analyse de leurs conditions d'accès.

Enviropea lancera en 2015 des offres d'interventions ciblées à l'attention des clusters, pôles de compétitivité et agences pour l'innovation, des sociétés de conseils en innovations technologiques, des entreprises éco-innovantes, etc.

**N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur ces initiatives**

Adhérez à  
Enviropea  
en 2015 !



### Mission mobilisation des financements

Cette mission a pour objectif de vous appuyer dans le développement de vos projets afin qu'ils répondent aux critères d'éligibilité et de sélection des différents instruments financiers. Cette mission permettra de définir précisément chaque projet et notamment d'y intégrer les caractéristiques et les éléments clés qui augmenteront ses chances de succès lors de soumission aux appels à propositions européens.



### Mission montage de projets

Cette mission se concentre sur le montage de projet à proprement dit et notamment la rédaction de la proposition. Seront abordés les éléments suivants: contexte, objectifs, enjeux, points clés, politiques européennes et nationales concernées, voies d'amélioration, structure, conditions de mise en œuvre, workpackages, coût prévisionnel, plan de financement, sources de co-financements aux niveaux européen et national, contacts utiles et networking, planning, cohérence technique et financière, etc. Cette mission peut se poursuivre sous forme de participation directe à la mise en œuvre et au management du projet.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet sur la page «**Adhésion**».

NB : ces propositions ne sont pas exhaustives, l'objectif d'Enviropea étant de s'adapter à vos priorités et répondre de façon pertinente à vos besoins.

Missions d'accompagnement en Régions de la mise en œuvre des programmes européens pour l'environnement, l'énergie et le développement durable et valorisation des résultats



**Objectif :** assister les chargés de mission « Europe » du FEDER et FEADER en Régions et les équipes chargées de la mise en œuvre des programmes INTER-REG à faire connaître et comprendre ces programmes, à mobiliser les acteurs régionaux à y participer, et à valoriser les résultats des projets financés

**Interventions possibles :**

- **Journée(s) d'informations en région :** mobilisation des porteurs de projets par secteur spécifique (eau, déchets, bio diversité, écoinnovation, énergie-climat), présentation des programmes opérationnels : priorités, fonctionnement, appels à projets, articulation entre les différents fonds et programmes européens tels que LIFE, Horizon2020, etc
  - o Références : JET de l'ATEN en 2012, journée « Recherche et innovation en environnement et énergie » de l'ADEME (2010, 2011, 2012...), journées LIFE en Région Alsace, en Région Bourgogne.
- **Formations :** politiques et financements européens pour l'environnement et l'énergie, montage de projets, mise en œuvre de projets
  - o Références : formations professionnelles (formation LIFE avec Welcome Europe en 2014 ; formation des Parcs nationaux, 2014 ; formation des gestionnaires d'espaces naturels à La Réunion, 2011) ; formations universitaires (Eco-Conseil ; Université de Cergy-Pontoise)
- **Accompagnement au montage de projets :** mise à disposition d'un service d'assistance aux porteurs de projets
  - o Références : Mission d'assistance au Point de Contact LIFE, 2002-2014, MEDDE ; assistance FRAPPE, 2014-2015 Région Nord Pas-de-Calais ; assistance au PCN 7e PCRD Environnement/Energie 2007-2013, ADEME.
- **Préparation de supports de communication :** rédaction de brochures et plaquettes de présentation des programmes, préparation pour les services Europe de présentations powerpoint, de tableaux synthétiques et autres outils permettant de faire comprendre les objectifs et le fonctionnement des programmes ; préparation de brochures de valorisation des projets financés
  - o Références : brochure « Nature & Biodiversité : Vue d'ensemble des financements européens », NatureParif, 2014 ; brochure « Réussites françaises : 40 projets européens à coordination française, Environnement Energie, 2007-2013 », ADEME, 2013 ; brochure « Eco-technologies et Eco-Innovation, une dynamique européenne », ADEME, 2011 ; « Guide des financements à destination des gestionnaires d'outre-mer », UICN-ATEN, 2010 ...
- **Études :** retours d'expérience, freins, perspectives
  - o Références : Étude « Europe et Régions pour l'éco-innovation et les éco-entreprises », 2013, Europ'Act - DATAR ; Étude « Projets LIFE Nature financés en France entre 2000 et 2009 : bonnes pratiques, conseils et projets exemplaires », 2011, MEDDE

**Qui est concerné :** les services « Europe » des Régions, les Chargés de mission « Europe » des DREAL et des structures relais

**Quel(s) mode(s) d'intervention :** Variable en fonction du type de mission et des besoins du service (par exemple déplacement en Région pour des journées d'information et de formation ou travail à distance sur la production de supports de communication)

••••• Retrouvez plus d'informations sur notre site internet [www.enviropea.com](http://www.enviropea.com)

••••• Pour tout renseignement contactez Camille Pestre au 01 78 81 31 99

### Situation des PO nationaux, régionaux et interreg

Les Régions Rhône-Alpes, Auvergne, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Centre et Franche-Comté sont les 8 premières Régions françaises dont le Programme opérationnel FEDER-FSE est définitivement approuvé. Les programmes pluri-régionaux Massif Central (coordonné par le GIP Massif Central) et Loire (coordonné par la région Centre) ont également été approuvés.

Vous trouverez plus d'informations sur <http://massif-central.eu/> et sur les sites des régions concernées.

Le CGET a établi des fiches synthétiques qui présentent les fonds européens disponibles région par région; elles sont disponibles à l'adresse suivante : [www.europe-en-france.gouv.fr/Des-programmes-pour-qui-pour-quoi/Programmes-2014-2020](http://www.europe-en-france.gouv.fr/Des-programmes-pour-qui-pour-quoi/Programmes-2014-2020)

### Rapport de la Cour des comptes sur la gestion financière de l'UE

La Cour des comptes européenne a publié un rapport alarmant sur l'équilibre des comptes de l'UE. Intitulé « Analyse panoramique - Optimiser l'utilisation des fonds de l'UE: analyse panoramique des risques pesant sur la gestion financière du budget de l'UE », ce rapport dresse un tableau assez inquiétant de la gestion financière de l'UE.

Quelques unes des flèches décochées par la Cour des comptes:

- Tous les intervenants impliqués dans la gestion du budget de l'Union devraient donner la priorité à l'obtention de résultats et à l'apport d'une valeur ajoutée européenne.
- De nombreuses erreurs relevées par la Cour concernent la mauvaise application des règles et des procédures de marchés publics. Ces erreurs peuvent être commises délibérément ou en raison d'une mauvaise compréhension des règles.
- Sous l'effet de la priorité donnée à l'utilisation des crédits budgétaires de l'UE, les responsables de la gestion des actions et des projets concentrent souvent leur attention sur le respect des conditions d'octroi et d'utilisation des fonds au lieu de s'intéresser aux résultats obtenus.
- Les fonds de l'UE sont parfois utilisés pour des activités qui auraient de toute façon été réalisées par les États membres et les autres bénéficiaires («effet d'aubaine»).
- Les auditeurs ont constaté que la gestion financière de la Commission, sa gestion de la performance, ainsi que son suivi, étaient souvent fondés sur des informations limitées, lacunaires ou non fiables, etc.

Rapport à retrouver sur [www.eca.europa.eu](http://www.eca.europa.eu)

## Actualités des politiques environnementales et européennes

### Rapport de la Cour des comptes sur les émissions de gaz à effet de serre dans l'UE

Rapport 14/2014 de la Cour des comptes européenne : « Comment les émissions de gaz à effet de serre sont-elles calculées, réduites et compensées par les institutions et organes de l'UE? »

La Commission qui est très exigeante auprès des porteurs de projets pour qu'ils mettent en œuvre des mesures visant à réduire leur empreinte carbone vient de se faire épingler par la Cour des comptes européenne sur cet aspect. En effet le rapporteur conclut que « Les institutions et organes de l'UE devraient déployer d'avantages d'efforts pour réduire leur empreinte carbone ». Il précise que « le système EMAS progresse lentement au sein des institutions européennes, les informations disponibles relatives à la quantité réelle d'émissions sont fragmentaires et seuls quelques organes recourent de manière systématique aux marchés publics écologiques » : ce dernier point étant pour le moins surprenant !

Rapport à retrouver sur [www.eca.europa.eu/fr/](http://www.eca.europa.eu/fr/)



## L'Europe se mobilise contre les espèces exotiques envahissantes

La Commission européenne a publié, le 22 octobre 2014, un nouveau règlement (N°1143/2014) relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE), qui entrera en vigueur le 1er janvier 2015.

En effet, 12 000 espèces en Europe sont exotiques et l'Europe estime que 10 à 15 % d'entre elles sont envahissantes. Elle reconnaît que les EEE constituent l'une des principales menaces qui pèsent sur la biodiversité et qu'elles posent un risque encore plus important aux écosystèmes géographiquement isolés tels que ceux existants sur les petites îles. Le règlement ne concerne que les espèces introduites suite à une intervention humaine, et exclut les espèces ayant un intérêt particulier (notamment économique) pour l'Europe.

La Commission prévoit de créer un forum scientifique spécialisé afin de publier, courant année 2015, une liste des EEE considérées comme préoccupantes pour l'UE, dite « liste de l'Europe ». Cette liste sera mise à jour au moins tous les six ans. L'Europe a déjà identifié sept espèces qui seront inscrites sur cette liste en priorité : *Sciurus niger*, *Callosciurus erythraeus*, *Sciurus carolinensis*, *Oxyura jamaicensis*, *Lithobates (Rana) catesbeianus* (grenouille taureau), *Chrysemys picta* et *Trachemys scripta elegans* (3 espèces d'écureuil, 1 canard, 1 grenouille et 2 tortues). L'introduction, la détention, la culture, l'élevage, la vente, l'échange et la libération d'une espèce figurant sur la liste de l'Europe sera interdite, sauf pour les organismes bénéficiant d'un permis délivré par un État membre.

Le règlement prévoit des mesures autour de trois axes : la prévention, la détection précoce et la surveillance, l'éradication. Dans cet esprit, les États membres auront du pain sur la planche. Le tableau ci-dessous résume les obligations des États membres dans ce règlement :

Axe	Date limite	Obligations des États membres
Prévention/préparation	18 mois après adoption de la liste de l'Europe	Réalisation d'une analyse complète des voies d'introduction et de propagation des EEE sur leur territoire (marin et terrestre)
	2 janvier 2016	Les États membres doivent disposer de structures pleinement opérationnelles pour procéder aux contrôles officiels nécessaires pour éviter l'introduction intentionnelle d'EEE
	3 ans après adoption de la liste de l'Europe	Élaboration et mise en œuvre un plan d'action unique ou un ensemble de plans d'action pour adresser les priorités identifiées
Mise en place d'un système de détection précoce	18 mois après adoption de la liste de l'Europe	Mise en place d'un système de surveillance des EEE
	Après mise en place du système de surveillance	Notification sans retard à la Commission de la détection de toute espèce figurant sur la liste de l'Europe, voire de la ré-apparition d'EEE sur leur territoire (certaines dérogations sont possibles selon l'article 18 du règlement)
Éradication et/ou contrôle	18 mois après adoption de la liste de l'Europe	Mise en place de mesures efficaces de gestion des EEE préoccupantes sur leur territoire (physiques, chimiques ou biologiques, létales ou non létales)
	Non précisé ; lorsque nécessaire	Prise de mesures de restauration « appropriées » afin de contribuer au rétablissement des écosystèmes qui ont été dégradés, endommagés ou détruits par les EEE
Global	1er juin 2019 puis tous les 6 ans	Rapport détaillant toutes les actions prises dans le cadre du règlement

En plus de ces obligations les États membres sont invités à prendre d'autres initiatives, telles que la création d'une liste nationale, la coopération interrégionale, ou la mise en place d'une réglementation nationale plus stricte.

Enfin, il est à noter la mise en place d'un système informatique européen sur les EEE, d'ici le 2 janvier 2016, où figurera la liste de l'Europe.

Aussi, une nouvelle publication LIFE et les espèces exotiques envahissantes vient de paraître. Cette brochure de 76 pages en anglais relie les objectifs des projets LIFE avec ce nouveau règlement.

A retrouver ici : [http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/life\\_ias.pdf](http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/life_ias.pdf)

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/environment/nature/invasivealien/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/invasivealien/index_en.htm)

Avec l'arrivée des nouveaux Commissaires européens (le maltais Karmenu Vella pour l'environnement - cf la lettre d'enviropesa 65) quelques changements devraient s'opérer à la DG Environnement.

Pour l'heure seuls quelques mouvements sont enregistrés dans l'organigramme : Alan Seatter quitte son poste de Directeur général adjoint et Dimitri Giotakos arrive comme chef d'Unité en appui du directeur général Karl Flakenberg. Kestutis Sadauskas dirigera la Direction A « Économie verte » (qui englobe les Unités « éco-innovation et économie circulaire », « gestion des déchets et recyclage » et « produits chimiques ») et Matjaz Malgal l'Unité B2 « marine environment and water industry ».

À la DG Climat, Peter Zapfel passe du poste d'assistant au directeur général (Jos Delbeke) à celui de chef de l'Unité A4 « Stratégie et évaluation économique ». Il est remplacé au poste d'assistant du DG par Christian Holzleitner.

À la DG Énergie, il faut signaler l'arrivée d' Anne Houtman comme conseillère principale du Directeur général (Dominique Ristori), de 2 directeurs généraux adjoints : Christopher Jones et Gerassimos Thomas et un nouveau chef d'Unité à l'agence EASME pour le volet Energy d'Horizon 2020 : Robert Goodchild.

Et dans les équipes d'assistance LIFE : nous avons mentionné dans notre précédente lettre le remplacement de l'équipe externe en charge de l'évaluation des propositions LIFE. Un autre appel d'offres concernait le renouvellement de l'équipe externe de suivi des projets financés. Il a été remporté (JO S221 du 15/11/2014) pour les 4 prochaines années (et un montant annuel de 16M€) par le Groupement européen dénommé NEEMO dans lequel on retrouve plusieurs cabinets présents dans le consortium Astrale qui assurait précédemment cette mission. Ainsi pour la France c'est le cabinet Oréade Brèche qui poursuivra sa mission auprès des projets financés par LIFE et par la partie Eco-innovation du CIP. Le bureau bruxellois AEIDL poursuivra pour sa part, les actions de communication et de diffusion au sein de NEEMO.

## Actualité des financements européens et nationaux

Le JPI (Joint Programming Initiative) FACCE (Agriculture, Food security and Climate Change) devrait se transformer en un ERA-NET (dénommé FACCE SURPLUS pour « sustainable and resilient agriculture for food and non-food systems ») et lancer en janvier 2015 à ce titre un appel à propositions doté de 14M€ avec les 3 priorités suivantes :

- spatial targeting of land use to increase biomass production and transformation
- developing markets for a wide range of products and services generated through integrated food and non-food systems
- sustainable intensification of integrated food and non-food systems of agriculture by devoping integrated systems-based approaches to land management.

Les projets doivent avoir au mois 3 participants de pays de l'ERA-NET. Plus d'infos sur [www.faccejpi.com](http://www.faccejpi.com)

Dans le cadre du projet « infinite solutions » (INnovative FINAncIng for Local SusTainable Energy Solutions) Energy Cities a publié une étude comparative sur les «Schémas de financement qui augmentent l'efficacité énergétique et l'utilisation des renouvelables dans les bâtiments publics et privés». Cette étude détaille 9 schémas de financement nationaux, régionaux ou locaux et fournit aux collectivités locales des informations pertinentes pour choisir la solution la plus adaptée.

Plus d'infos sur « infinite solutions » : [www.energy-cities.eu/INFINITE-Solutions-lead](http://www.energy-cities.eu/INFINITE-Solutions-lead) et sur l'étude d'Energy Cities : [www.energy-cities.eu/Prets-subsventions-fonds-de?pmv\\_nid=2](http://www.energy-cities.eu/Prets-subsventions-fonds-de?pmv_nid=2)

Un réseau pour l'investissement dans les éco-innovations dénommé INNEON a été lancé pour aider les écoinvestisseurs et les écoinnovateurs à se rencontrer. Le cabinet français Technofi fait partie de ce réseau.

Plus d'infos sur [www.inneon.eu](http://www.inneon.eu)

**LIFE : dernier appel LIFE+ et premier appel LIFE 2014-2020**

Le premier appel du programme LIFE pour la période 2014-2020 s'est clôturé avec une semaine de retard à cause d'une surcharge du système de dépôt en ligne. Plus de 1300 propositions de « projets traditionnels » et 37 « concept notes » (première étape) de projets intégrés ont été enregistrées au niveau européen.

La France a présenté 42 propositions dont 7 dans le sous programme Climat (5 dans le volet atténuation et 2 dans gouvernance et information) et 35 dans le sous programme Environnement (10 dans le volet nature et biodiversité, 21 dans gestion des ressources et 4 dans gouvernance et information – dont 2 concernant la biodiversité). Ces projets représentent un budget de plus de 134 M€ et une aide LIFE sollicitée de plus de 74 M€. Un bilan plus complet est disponible sur notre site [www.enviropea.com](http://www.enviropea.com).

Les projets LIFE+ 2013 sont maintenant lancés après le kick off meeting national qui s'est tenu le 6 octobre dernier. Ils ne sont plus que 17 après le retrait du projet proposé par la société Holcim.

Pour plus d'infos sur le déroulement de ces projets sur les premiers sites web mis en ligne :

- .... [www.life-biosol.eu](http://www.life-biosol.eu) : Heliopur
- .... [www.efficientship.eu](http://www.efficientship.eu) : ENOGIA
- .... [www.libs-quantom.fr](http://www.libs-quantom.fr) : Bertin technologies
- .... [www.life-ptd.com](http://www.life-ptd.com) : Coopérative CAVEB
- .... [www.gypaete-barbu.com](http://www.gypaete-barbu.com) : ASTER
- .... [www.life-tourbieres-jura.fr](http://www.life-tourbieres-jura.fr) : CEN Franche Comté
- .... [www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Les-actions/Eau/LIFE](http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Les-actions/Eau/LIFE) : Parc naturel régional Périgord Limousin

Il faut noter que le PNR Périgord-Limousin a mis en ligne la totalité de la proposition acceptée par la Commission (formulaires administratifs, financiers et annexes compris). Un document très utile pour tous ceux qui veulent avoir une idée de la teneur et du niveau de précision attendu d'une proposition LIFE.

A signaler 3 nouvelles publications concernant les projets LIFE :

- .... un rapport thématique « The future of Europe's seas – contribution of the LIFE programme to protecting and improving the marine environment »
- .... une brochure rassemblant les projets consacrés à la lutte contre les espèces (animales et végétales) invasives « LIFE and invasive alien species »
- .... une brochure rassemblant les projets consacrés à la qualité de l'air « LIFE and Air quality »

Plus d'infos sur <http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/index.htm>

**Autres initiatives**

Dans la catégorie « awards », signalons que la saison 2015 des « European Natura 2000 awards » est lancée dans les 5 catégories du concours : conservation, bénéfiques socio-économiques, communication, intérêts réconciliés, coopération transfrontalière et réseaux. Les candidats ont jusqu'au 25 janvier 2015 pour présenter leurs projets.

Plus d'infos sur <http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/awards/>

Est parue une série de documents de capitalisation sur les grandes thématiques des projets INTREEG 4C durant la période 2007-2013. 12 thématiques font l'objet de ces synthèses, parmi lesquelles le changement climatique, le développement rural, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, PME et innovation, les systèmes innovants, les transports durables, l'éco-innovation, etc.

Documents (en anglais) à retrouver sur [www.interreg4c.eu/capitalisation/](http://www.interreg4c.eu/capitalisation/)

Le projet GreenEcoNet vise à créer un réseau social pour les PME éco-innovantes. Financé dans le cadre du 7ème PCRD il a mis en place un site web un « Networking tool » à l'adresse <http://greeneconet.eu/>.



Les European Business Awards for the Environment 2014 seront annoncés lors du salon Pollutec début décembre, la liste des nominés dans les 5 catégories a été diffusée fin septembre. Parmi les 17 finalistes on ne trouve des sociétés françaises que dans la catégorie « business and biodiversity » avec Andromède Océanologie (projet Donia) et SM2 Solutions marines pour le projet « Graines de mer – Sea Seeds ».

Quatre nouveaux projets (2 avaient été sélectionnés en avril 2014) viennent d'être sélectionnés au titre de l'appel à manifestation d'intérêts (AMI) « Energies marines renouvelables » du « programme des investissements d'avenir » ; il s'agit des projets SeaTC (M Prime innovation, DCNS, Activetech, G2E Lab et Corrodys), OCEAGEN (IDEOL, Bouygues travaux publics et IFSTTAR), Sea Reed (DCNS, Alstom) et MARLIN (DCNS, IFREMER et France Energies marine).

## Bilan du 7ème PCRD et premiers résultats d'Horizon 2020

### 7ème PCRD ; un bilan en demi-teinte !

Par rapport à sa contribution propre au budget de l'UE (le fameux « taux de retour ») la France n'a pas obtenu de résultats significatifs durant les 7 années du 7ème PCRD, dans les thématiques environnement et énergie en particulier. De plus, son taux de retour a été décroissant sur la période et, la dernière année du programme, une estimation de 640 M€ de déficit a été faite (dû en particulier à une participation insuffisante des équipes françaises et cela malgré un bon taux de succès).

Autres caractéristiques des projets français : une très forte proportion de propositions issues des grands organismes publics de la R&D (plus de 40% pour une moyenne européenne de 27%), une faible proportion de l'enseignement supérieur et une bonne représentation des entreprises privées, une concentration sur quelques organisations très présentes (CNRS, CEA, plus EDF dans la partie énergie, plus INRA et BRGM dans la partie environnement), et peu (et en diminution) de porteurs français dans les coordinations de projets.

Plus d'infos sur [www.horizon2020.gouv.fr/cid78437/donnees-statistiques-pcrdt.html](http://www.horizon2020.gouv.fr/cid78437/donnees-statistiques-pcrdt.html)

### Premiers appels des « Défis sociétaux » d'Horizon 2020

Les premiers résultats (nombre de propositions déposées et retenues en Europe et en France par « topic ») des appels à proposition du défi Énergie ont été mis en ligne.

Ils sont actualisés sur le site : [www.horizon2020.gouv.fr/cid82594/informations-sur-les-appels-energie.html](http://www.horizon2020.gouv.fr/cid82594/informations-sur-les-appels-energie.html)

Pour le Défi sociétal « changement climatique et ressources » et les appels en 2 étapes :

- .... dans les topics « Specific Challenge (SC) » : 17 propositions retenues sur 77
- .... dans les topics « Waste » : 6 propositions retenues sur 51
- .... dans les topics « Water » : 7 propositions retenues sur 33

A noter que la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) poursuivra son rôle de coordination de l'ERA Net Biodiversa (Biodiversa 3) avec comme partenaires français les Régions Guadeloupe et La Réunion, le Ministère de l'Écologie et l'ANR. Parmi les projets retenus on trouve de nombreux participants français comme les sociétés Vertech, Lafarge, L-Up, Geovariances, CDC Climat, les organisations publiques comme le BRGM, l'IRSTEA, Armines, l'UNESCO mais aussi l'OIEAU, L'Université de Sophia Antipolis, l'Université de Lorraine et (dans 4 projets) la fédération européenne des géologues.

Plus d'infos (à venir) sur [www.horizon2020.gouv.fr/pid29772/changement-climatique-ressources.html](http://www.horizon2020.gouv.fr/pid29772/changement-climatique-ressources.html)

### Instrument PME d'Horizon 2020

Après le premier appel clôturé le 18 juin 2014 (voir les résultats dans notre lettre n°65), le deuxième appel concernant la phase 1 (clôturé le 24 septembre) a vu une nette diminution du nombre de propositions déposées : 1944 (seulement) au lieu des 2666 lors du 1er appel. Dans la priorité « low carbon energy systems » le nombre de propositions est passé de 374 à 268 et dans la priorité « éco-innovation » de 241 à 199.

L'appel concernant la phase 2 s'est clôturé le 9 octobre 2014 : 580 propositions (dont 72 dans « low carbon » et 30 dans éco-innovations) ont été déposées parmi lesquelles 60 françaises. Les résultats seront connus au printemps 2015.

Prochaines dates de dépôt pour les phases 1 et 2 : 17 décembre 2014, 18 mars, 17 juin, 17 septembre et 16 décembre 2015.

Plus d'infos sur <http://ec.europa.eu/easme/en/horizons-2020-sme-instrument>.

Parmi les (10) projets français retenus lors du 1er appel, on trouve dans la priorité « low carbon energy systems » le projet de la société ENERTIME (Innovative heat pump for géothermal district heating in Europe), dans la priorité éco-innovation le projet de Magpie polymers (vertical integration into PMG refining process) et dans la priorité « blue growth » le projet de AIM (floating offshore photovoltaic systems).



Une fois la mise en place des programmes opérationnels du FEDER dans les Régions françaises, il est envisagé que les propositions qui auraient passé – lors de l'évaluation – le seuil de sélection sans pouvoir être financées du fait des limites budgétaires puissent être directement soutenues par les Fonds structurels et/ou la BPI.

Des accords en ce sens sont en cours de négociations entre la Commission et certaines régions ; les porteurs de projets concernés doivent impérativement se rapprocher de leurs autorités de gestion régionales.

### **Fast track to innovation (FTI)**

Ce nouvel instrument de Horizon 2020 est maintenant sur les rails avec le premier appel à propositions attendu le 6 janvier 2015 (avec des dates de dépôt des propositions prévues les 29 avril, 1er septembre et 1er décembre 2015) et un budget de 100 M€ pour l'année. Il soutiendra des projets collaboratifs « proches du marché » (commercialisation, dans un délai de 36 mois après le démarrage du projet, des produits, procédés ou services innovants). Il se situe entre le volet PME et les projets collaboratifs type PCRD avec des objectifs de consortia autour de 3 à 5 partenaires maximum dont au moins 50% d'entreprises (les sociétés n'ayant jamais participé à un projet européen sont particulièrement ciblées). L'aide européenne sera d'un maximum de 3M€ (au taux de 70%) pour des projets de 1 à 2 ans. Il n'y a pas de priorités particulières.

Plus d'infos, présentation de l'instrument et programme de travail disponibles sur :  
[www.horizon2020.gouv.fr/cid82441/apel-2015-instrument-fast-track-to-innovation.html](http://www.horizon2020.gouv.fr/cid82441/apel-2015-instrument-fast-track-to-innovation.html)

### **Eurostars**

Les deux appels 2014 du programme Eurostars sont désormais clôturés :

... le premier (mars 2014) a vu la soumission de 299 projets dont 70 retenus ; 15 de ces projets retenus impliquent des partenaires français parmi lesquels 15 PME et 6 académiques.

... le deuxième (14 septembre 2014) a vu le dépôt de 356 projets dont 58 impliquent des partenaires français. Les résultats de cet appel ne sont pas encore connus.

L'environnement représente de l'ordre de 11% des projets financés et l'énergie autour de 5%.

Le prochain appel d'Eurostars clôturera le 5 mars 2015.

Plus d'infos sur [www.eurostars-eureka.eu/](http://www.eurostars-eureka.eu/) et dans notre lettre n°65.

## Ressources et documents

### **Biodiversité-Nature**

Rapports issus du projet « Invaluable » financé par l'ERA Net Biodiversa et dirigé par l'IDDRI (institut du développement durable et des relations internationales) dont le « working paper » sur les dispositifs institutionnels régissant la compensation biodiversité en France.

A retrouver sur le site de l'IDDRI ([www.iddri.org](http://www.iddri.org)) ou sur celui du projet « Invaluable » : <http://invaluable.fr>

### **Qualité de l'air**

Un nouveau rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement 'Monitoring CO2 emissions from passenger cars and vans in 2013' vient de paraître et conclut que la plupart des fabricants de voitures et de camions ont pris en compte les limites d'émissions de dioxyde de carbone autorisées bien avant la date butoir fixée à 2015. En effet, un véhicule moyen de particulier vendu en 2013 émettait 126.7 grammes de dioxyde de carbone par passager par kilomètre (g CO2/km), ce qui est inférieur au seuil légal de 130 g CO2/km, objectif à atteindre pour 2015. On enregistre aussi dans l'Union européenne une augmentation de voitures purement électriques ; 25 000 en 2013 contre 700 en 2010.

Plus d'informations (en anglais) : <http://www.eea.europa.eu/highlights/car-and-van-makers-continue>

**JO L332 du 19 novembre 2014** : Décision d'exécution établissant la liste des programmes de coopération et indiquant le montant des budgets accordés par le FEDER pour les programmes de « coopération territoriale » aux frontières de l'UE (programmes transfrontaliers et de bassin maritime relevant de l'Instrument européen de Voisinage – IEV) pour 2014-2020. Le budget total s'élève à 634 M€ dont 12,2 M€ pour la France (avec les pays du Maghreb).

**JO L317 du 4 novembre 2014** : Règlement relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes.

**JO L311 du 31 octobre 2014** : Décision du Conseil européen portant nomination de la Commission européenne.

**JO C383 du 29 octobre 2014** : Appel à propositions «Soutien aux actions d'information dans le domaine de la politique agricole commune (PAC)» pour 2015.

**JO L 308 du 29 octobre 2014** : Décision de la Commission établissant la liste des secteurs et sous-secteurs considérés comme exposés à un risque important de fuite de carbone, pour la période 2015-2019.

#### **JO L307 du 28 octobre 2014**

La présente directive établit un cadre commun de mesures visant à déployer dans l'Union des infrastructures destinées aux carburants alternatifs afin de réduire au minimum la dépendance des transports à l'égard du pétrole et d'atténuer leur impact environnemental. Elle fixe des exigences minimales pour la mise en place de ces infrastructures, y compris les points de recharge pour les véhicules électriques et les points de ravitaillement en gaz naturel (GNL et GNC) et en hydrogène, qui doivent être mises en œuvre au moyen des cadres d'action nationaux des États membres, ainsi que des spécifications techniques communes pour de tels points de recharge et de ravitaillement, et des exigences concernant l'information des utilisateurs.

**JO C344 du 2 octobre 2014** : Appel à propositions Erasmus+ 2015. Cet appel concerne les thématiques suivantes :

- Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation (1536 M€, dépôt des dossiers en février, mars et avril 2015)
- Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques (171,7 M€, février et avril 2015)
- Soutien à la réforme des politiques
- Activité Jean Monnet (11,4 M€, février 2015)
- Sport (16,8 M€, janvier et mai 2015)

Plus d'infos sur [http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_fr.htm) et sur [www.erasmusplus.fr/](http://www.erasmusplus.fr/)

**JO C321 du 18 septembre 2014** : Rapport spécial 12/2014 de la Cour des comptes européennes «Le FEDER finance-t-il efficacement les projets destinés à promouvoir directement la biodiversité dans le cadre de la "stratégie de l'Union européenne en matière de biodiversité à l'horizon 2020"?»

Le rapport conclut que « les possibilités de financement disponibles au titre du FEDER n'ont pas été pleinement exploitées par les États membres », de plus « des efforts doivent être consentis pour assurer le suivi de leurs contributions effectives et garantir que leurs effets seront durables ». Il mentionne aussi que les États membres ne considèrent pas toujours le FEDER comme un instrument adéquat pour promouvoir la biodiversité, et que son potentiel en tant que source de financement pour Natura 2000 n'était pas suffisamment reconnu ce à quoi la Commission a répondu que le FEDER n'a pas vocation à être un instrument dédié à la biodiversité.

Le rapport a aussi mis en avant un problème méthodologique lié au manque d'indicateurs de résultats et de systèmes de suivi mis en place par les autorités des États membres pour évaluer le développement des habitats et des espèces, ce qui de fait empêche l'évaluation de l'efficacité des résultats. La Commission espère que l'introduction d'objectifs spécifiques et d'indicateurs de résultats relatifs aux programmes opérationnels de la nouvelle période de programmation (2014-2020), portant le cas échéant sur la biodiversité, améliorera les capacités de contrôle et de notification.

**JO L271 du 12 septembre 2014** : Règlement d'exécution portant les modalités d'application du règlement des Fonds structurels en ce qui concerne les conditions préalables pour les instruments financiers et sur le même sujet décision d'exécution relative au modèle d'accord de financement pour la contribution des FESI à un instrument conjoint de garantie non plafonnée et à un instrument financier de titrisation en faveur des PME.

**COM(2014)903 du 26 novembre 2014** : Communication « Un plan d'investissement pour l'Europe » ; plan dénommé « Plan Juncker ».

**COM(2014)686 et SWD(2014)335 du 30 octobre 2014** : Rapport de la Commission concernant les instruments financiers soutenus par le budget général.

**COM(2014)689 du 28 octobre 2014** : Rapport de la Commission sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs assignés au titre du protocole de Kyoto et des objectifs de l'Union pour 2020.

**COM(2014)669 du 28 octobre 2014** : Rapport de la Commission sur la mise en œuvre du programme énergétique européen pour la relance. Plus d'infos disponibles au lien suivant; [http://ec.europa.eu/energy/eepr/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/energy/eepr/index_fr.htm), sur les projets financés au lien suivant; <http://ec.europa.eu/energy/eepr/projects/> et sur le fonds européen pour l'efficacité énergétique; [www.eeef.eu/](http://www.eeef.eu/).

**COM(2014)398/2 du 25 septembre 2014** : Vers une économie circulaire: programme «zéro déchet» pour l'Europe. Il s'agit de la version corrigée de la COM(2014) 398 du 2 juillet 2014.

**COM(2014)549 du 4 septembre 2014** : Rapport annuel de la Commission sur les activités de l'UE en matière de recherche et de développement technologique en 2013.

## Avis de marchés et d'attribution de marchés (JOUE série S)

**JO S221 du 15 novembre 2014** : Avis d'attribution de marché concernant le suivi des projets LIFE, la communication sur le programme et d'autres activités connexes. Ce marché de 4 ans et de 64 M€ a été attribué au Groupement européen d'intérêt économique NEEMO. Voir page xx le détail de cette attribution.

**JO S196 du 11 octobre 2014** : Confirmation de ce que nous annonçons dans notre lettre n°65; le contrat cadre d'assistance et de soutien technique à l'évaluation des propositions soumises au titre du programme LIFE (pour un montant annuel de 15M€) a été attribué au bureau MWH.

